

COMITE SYNDICAL

Réunion du 09 décembre 2024

2024-30– Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-sept heures quinze minutes, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

PARTICIPANTS (11) :

Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU, Mme Denise RENAUD.
M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Éric HERVOUET,
M. Judicaël LAMY, M. Thierry RICHARDEAU, M. Yann THOMAS, M. Patrick VILLALON.

POUVOIRS (3) :

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD
M. Jean-Michel ROUILLÉ donne pouvoir à M. Éric HERVOUET
M. Rémi PASCRAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET.
M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Manuel GUIBERT, M. Patrice PAGEAUD, M. Rémi PASCRAU,
M. Jean-François PEROCHEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ, M. Yannick SOULARD, M. Jean-Yves SIX,
M. Sébastien VERDON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Denise RENAUD.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Monsieur Cédric MACAUD, Directeur Général des Services d'e-Collectivités,
Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités,
Monsieur Olivier LE RAY, Responsable administratif et financier d'e-Collectivités

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2024-30 – Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2025

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement du syndicat mixte.

Les suppressions de poste doivent préalablement être soumis à l'avis du Comité Social Territorial.

1) Suppression de postes :

✓ **Non renouvellement du contrat de projet de conseiller numérique-**

La candidature du syndicat pour recruter un poste de conseiller numérique financé (à hauteur du SMIC) et formé par l'État pendant 2 ans dans le cadre du programme d'inclusion numérique avait été retenue par l'ANCT. Le conseiller numérique avait pour mission d'accompagner les usagers dans la prise en main des outils e-Collectivités mis à disposition des citoyens par les collectivités adhérentes (portail famille, portail GRU, site internet, plateforme de démocratie participative). Cet accompagnement se faisait sous la forme d'interventions en présentiel dans les mairies, dans les lieux publics à la demande des communes ou EPCI.

Un poste avait donc été créé lors du Comité syndical du 21 juin 2021 sur un emploi non permanent à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet de 2 ans. Il relevait du cadre d'emplois des adjoints administratifs. Au regard des difficultés à exercer ses missions et ne répondant plus aux attentes des collectivités, le contrat de conseiller numérique a pris fin le 31 décembre 2023.

A noter que ce poste sous la forme de contrat de projet a fait l'objet d'une suppression présentée lors du Comité Social Territorial du 04 novembre 2024.

✓ **Non renouvellement du contrat d'accroissement temporaire d'activité - Technicien cybersécurité**

Lors du Comité syndical du 16 octobre 2023, un poste à temps complet de technicien en cybersécurité avait été créé sous la forme d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité de 1 an afin de déployer et paramétrer les solutions de cybersécurité proposées par le syndicat. Un agent non titulaire a été recruté sur ce poste le 1^{er} novembre 2023.

Compte tenu du faible nombre de collectivités ayant souscrit aux packs cybersécurité, ce contrat a pris fin le 31 octobre 2024.

A noter que ce poste sous la forme de contrat d'accroissement temporaire d'activité a fait l'objet d'une suppression présentée lors du Comité Social Territorial du 04 novembre 2024.

• **Chargé de support aux logiciels métiers**

Un poste de Chargé de support aux logiciels métiers, cadre d'emplois des rédacteurs ou adjoints administratifs (catégorie B et C de la filière administrative) ou des techniciens ou adjoints techniques (catégorie B et C de la filière technique), emploi permanent à temps complet. Il s'agit d'un poste vacant qui ne sera pas pourvu.

A noter que ce poste a fait l'objet d'une suppression présentée lors du Comité Social Territorial du 04 novembre 2024.

- **Chargé de relation adhérent**

Un poste de Chargé de relation adhérent (contrat de projet 3 ans), cadre d'emploi des rédacteurs a été créé lors de la création du même emploi mais permanent sur le même cadre d'emploi lors du Comité syndical du 26 février 2024.

A noter que ce poste sous la forme de contrat de projet a fait l'objet d'une suppression présentée lors du Comité Social Territorial du 04 novembre 2024.

- **Délégué à la protection des données (2 postes)**

- Un poste de Délégué à la protection des données, grade de rédacteur, emploi permanent à temps complet, en raison de l'avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe par voie du choix, de l'agent concerné et la création du poste correspondant lors du Comité syndical du 16 octobre 2023.
- Un poste de Délégué à la protection des données, cadre d'emploi des Attachés territoriaux, emploi permanent à temps complet, en raison de la démission d'un agent non titulaire en février 2023 sur l'antenne de Changé et la prise en charge de ses missions par les autres délégués. Il s'agit d'un poste vacant qui ne sera pas pourvu. A noter que ce poste a fait l'objet d'une suppression présentée lors des Comités Sociaux Territoriaux des 04 et 18 novembre 2024, un avis défavorable a été rendu à l'unanimité des membres du collège des représentants du personnel.

2) Création de postes :

- ✓ **Poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe / Chargée de relation adhérent**

Lors du Comité syndical du 26 février 2024, un poste de Chargé de relation adhérent a été créé sur un emploi permanent à temps complet, ce poste relevant du cadre d'emploi des rédacteurs (catégorie B de la filière administrative). Il avait été précisé que le grade exact correspondant à cet emploi sera indiqué au tableau des effectifs dès lors que le recrutement aura été effectué.

Suite au processus de recrutement, ce poste a été pourvu le 1^{er} avril 2024 par une candidate inscrite sur la liste d'aptitude du concours de Rédacteur principal de 2^{ème} Classe et a été nommée comme stagiaire.

- ✓ **Poste de technicien devops**

Au sein du pôle e-administration, l'unité technique développe et maintient en conditions opérationnelles les solutions de dématérialisation mises à disposition des 925 collectivités adhérentes. Pour faire évoluer les solutions proposées et administrer l'infrastructure technique d'e-Collectivités, le syndicat recherche un technicien devops pouvant intervenir sur toute la chaîne de production, du développement au maintien en condition opérationnelle de nos solutions.

Il vous est demandé la création d'un emploi permanent à temps complet de Technicien devops et le recrutement d'un agent sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux (catégorie B de la filière technique) ainsi que l'autorisation à signer un contrat à défaut de pouvoir recruter un fonctionnaire territorial.

3) Recrutements/ renouvellements de contrats :

- ✓ **Chargé de support aux logiciels métiers – CDD**

Afin que le syndicat mixte e-Collectivités puisse proposer aux collectivités adhérentes une assistance sur les logiciels métiers de qualité pour répondre aux nombreuses demandes des nouvelles collectivités adhérentes, un poste de chargé de support aux logiciels métiers à temps complet a été créé lors du Comité Syndical du 28 février 2022. Un agent non titulaire sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs avait été recruté sous la forme d'un CDD 2 ans du 04 juillet 2022 au 03 Juillet 2024. Ce poste a été maintenu jusqu'au 31 décembre 2025 et pourvu après un processus de recrutement par un agent non titulaire sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs.

✓ **Développeur web – CDD**

Dans le cadre de l'élargissement des solutions proposées par le syndicat, pour assurer les développements nécessaires sur les applications et répondre aux demandes d'évolutions des collectivités adhérentes, un poste de développeur a été créé lors du Comité syndical du 27 juin 2022. Un agent non titulaire, sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux, avait été recruté à compter du 1^{er} septembre 2022 sous la forme d'un CDD de 2 ans. Ce poste a été maintenu pour une durée de 6 mois et pourvu après un processus de recrutement par un agent non titulaire sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

✓ **Développeur web – CDD**

Dans le cadre de son développement régional et afin de renforcer l'équipe chargée de la migration d'une centaine de sites internet de communes, un emploi permanent à temps complet de développeur web avait été créée lors du Comité syndical du 17 octobre 2022. Un agent non titulaire, sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux, avait été recruté à compter du 1^{er} novembre 2022 sous la forme d'un CDD de 2 ans. Ce poste a été maintenu jusqu'au 31 octobre 2025 et pourvu après un processus de recrutement par un agent non titulaire sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- De modifier en conséquence le tableau des effectifs joint en annexe,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

ADOPTÉ :

Date du vote : 09/12/2024

Votants : 14

Voix totales : 14

Voix exprimées : 14

Non Votés : 0

1 – Pour : 14 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

#signature#

Le Président, **Éric HERVOUET**

Rapport des délibérations

Date : **lundi 09 décembre 2024**

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : Mme Denise RENAUD

Comité syndical – 9/12/2024
2024-30– Modification du tableau des effectifs au 1er janvier 2025
Date du vote : **09/12/2024**Votants : **14**Voix totales : **14**Voix exprimées : **14**

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**Non votés : **0**Taux d'abstention : **0,0%****Pour****14 Voix****100,0%**

COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES Mme Corinne POTHIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICARDEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ par procuration à M. Éric HERVOUET	1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Yann THOMAS	1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Rémi PASCRAU par procuration à M. Yann THOMAS	1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX M. Jean-Luc GAUTRON	1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX Mme Denise RENAUD	1 voix
LES DÉPARTEMENTS Mme Nadia RABREAU	1 voix

2024- 30 – Annexe n°1- Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2025

Emplois permanents

	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Poste pourvu	Poste vacant	Durée du temps de travail
Direction	Directeur général des services	Emploi fonctionnel de DGS d'un établissement assimilé à une commune de 10 000 à 20 000 habitants	1	0	TC
Direction	Directeur général des services	Ingénieur principal	1	0	TC
Direction/ e-Administration	Directeur général adjoint et responsable du pôle e-Administration	Ingénieur principal	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Responsable de pôle et responsable administratif et financier	Attaché	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Assistant administratif et financier	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Chargé de relation adhérent	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC
Ressources et relation adhérent	Chargé de relation adhérent	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe ou rédacteur	1	0	TC
e-Administration	Administrateur systèmes et réseaux	Cadre d'emploi des techniciens	1	0	TC
e-Administration	Responsable technique	Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	0	TC
e-Administration	Technicien Devops	Cadre d'emploi des techniciens	0	1	TC
e-Administration	Développeur web	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
e-Administration	Développeur web	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
e-Administration	Développeur web	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Adjoint technique	1	0	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC
e-Administration	Technicien e-Administration	Cadre d'emplois des techniciens	1	0	TC
Logiciels métiers	Responsable de pôle	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Agent de maîtrise principal	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Cadre d'emplois des rédacteurs	1	0	TC
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	cadre d'emploi des adjoints administratifs	1	0	TC

	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie			
Logiciels métiers	Chargé de support aux logiciels métiers	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	0	TC
Conseil et innovation	Responsable de pôle	Ingénieur territorial	1	0	TC
Conseil et innovation	Délégué à la Protection des Données	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	0	TC
Conseil et innovation	Délégué à la Protection des Données	Cadre d'emploi des attachés	0	1	TC
Conseil et innovation	Délégué à la Protection des Données	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	0	TC
Total permanents			27 (1)	2	

(1) Les emplois fonctionnels ne sont pas comptabilisés dans le total général

(2) Il est précisé que le grade exact correspondant à cet emploi sera indiqué au tableau des effectifs dès lors que le recrutement aura été effectué.

Emplois non permanents

	Libellé de l'emploi	Grade ou catégorie	Poste pourvu	Poste vacant	Durée du temps de travail
Cellule Cybersécurité	Consultant cybersécurité (Contrat de projet- CDD 3 ans)	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	1	0	TC
e-Administration	Chef de projet numérique (Contrat de projet- CDD 3 ans)	Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux	1	0	TC